



# Peinture et Services CSSCT ordinaire

La Direction a présenté aux membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) plusieurs sujets et projets à venir, voici notre synthèse.

**Sécurité** : depuis le dernier CSSCT, 1 Accident de Travail Déclaré est à déplorer.

Pour la **CFE-CGC**, la priorité doit être donnée à la sécurité en mettant tous les moyens pour éviter ces accidents et améliorer les conditions de travail.

**Qualité de l'air** : des mesures de qualité de l'air sont en cours dans l'atelier par la société IHR. Les résultats seront présentés lors du prochain CSSCT.

La **CFE-CGC** : nous serons attentifs aux résultats donnés ainsi qu'aux mesures prises en cas de dérives.

**Travaux congés** : la Direction a présenté la liste des travaux congés du mois d'août. 18 chantiers seront réalisés. Aucun en criticité 3.

La **CFE-CGC** demande à la direction de s'assurer de la sécurité du personnel engagé lors de ces travaux en effectuant des audits sécurité réguliers.

**Relocalisation de la fonction RH** : le déménagement est en cours au SA50, 1<sup>er</sup> étage. Cela concerne GRDH, RELS et le services Social et la Prévention.

Pour la **CFE-CGC**, la priorité est de travailler dans de bonnes conditions. Ce regroupement ne doit pas être une opportunité de « surveillance » des salariés. Il est inutile de rajouter de la tension en exerçant une pression supplémentaire sur le personnel.

**Chantiers SWK** : 6 chantiers SWK ont été réalisés depuis le début de l'année conduisant à la suppression de deux postes.

Pour la **CFE-CGC**, ces chantiers doivent permettre d'améliorer avant tout la sécurité, l'ergonomie et les conditions de travail au poste. La productivité ne doit pas se limiter à la suppression de postes !

**Enquête Employee Survey** : La Direction a présenté les résultats des enquêtes Santé mental et Employee Survey. On constate un décalage sur nos professionnels Maintenance et nos managers. La Direction a proposé de réaliser un suivi strict sur les BDI, des tables rondes avec les pros, l'amélioration des lieux de vie, d'optimiser la communication et valoriser nos collaborateurs (déclics, etc...).

Pour la **CFE-CGC**, les indications portées dans les tableaux de suivi doivent être prises en compte. Nous proposons d'effectuer des entretiens avec les salariés concernés en les écoutant afin d'agir immédiatement pour améliorer leur situation.

Pour la **CFE-CGC**, ces intentions ne doivent pas rester lettre morte et nous saurons réagir et alerter afin de protéger les salariés. Nous n'hésiterons pas à interpellier la direction en cas de dérive. Tournez-vous vers les élus CFE-CGC en cas de besoin.

Lien vers le domaine de publication des tracts **CFE-CGC** :

<https://docinfogroupe.psa-peugeot-citroen.com/ead/dom/1001224770.fd>

**ABONNEZ-VOUS**



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

